

Platines de rue Séries 100-200-300 audio Caméra déportée BUS 2 fils

accessoires



346991



346992



346230



391670



347400



003748



336842



001128

Réf. **Caméra compacte BUS 2 fils**

391670

Caméra compacte BUS 2 fils d'extérieur

Couleur

IP 65

330 lignes TV

Capteur 1/3" CMOS

Focale variable : 2,3-6 mm

Mini : 2 Lux à F2.0

Possibilité d'associer des fonctions MyHOME_Up

(ex. : visualisation de la zone de détection de l'alarme

technique ou d'intrusion)

Ne nécessite ni interface ni alimentation supplémentaire

Élément à codifier

Dim : 39 x 39 x 100 mm

Réf. **Produits de maintenance et accessoires pour platines Séries 100-200-300 audio**

Accessoires de maintenance

- 308910 Bouton + porte-étiquette Série 100 audio
- 308925 Bouton + porte-étiquette Série 200 audio
- 308933 Bouton + porte-étiquette Série 300 audio
- 308930 Vis de fermeture (sachet de 10)
- 308931 Clé de fermeture
- 308932 Porte lampe navette pour réf. 001128
- 308924 Contact Série 200 audio
- 308934 Double contact Série 300 audio
- 308922 Contact fond de boîte Série 200 audio
- 308921 Rail pour Série 200 audio
- 346991 Micro-HP universel 8 appels pour câblage BUS 2 fils
Possibilité de déporter une caméra noir et blanc ou couleur
avec l'interface réf. 347400
- 346992 Module d'extension pour 1 à 8 appels supplémentaires
(à associer à la réf. 346991)
- 336842 Maxi 6 modules, soit 56 appels au total
- 308922 Transfo pour éclairage porte-étiquettes
(1 pour 15 lampes) 230/12 V-18 VA
- 001128 Lampe pour éclairage porte-étiquettes 24 V - 3 W
(sachet de 10)

Relais

- 346230 Relais pour gâche 12 V_~ ou pour automatisme de portail
Courant admissible : 4 A pointe
Courant stabilisé : sous 30 ohms 250 mA
2 modules DIN

Convertisseur

- 347400 Convertisseur de signal vidéo coaxial/BUS 2 fils pour caméra
12 V_~ 75 ohms 150 mA
Permet d'ajouter des caméras déportées sur une installation
BUS 2 fils vidéo
Dim. : 40 x 40 x 18 mm

Accessoire

- 003748 Canon P&T livré avec 2 clés



Kit Centrale de contrôle d'accès
une porte Vigik® p. 759



Offre MyHOME-Up
p. 598